



## **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA VIENNE**

Association loi 1901  
Siège social : Ecole Elémentaire Saint-Exupery  
13, rue Evariste-Galois  
86000 POITIERS

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 823-12 DU CODE DE COMMERCE**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA VIENNE**

Association loi 1901  
Siège social : Ecole Elémentaire Saint-Exupery  
13, rue Evariste-Galois  
86000 POITIERS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI EN  
APPLICATION DE L'ARTICLE L. 823-12 DU CODE DE COMMERCE**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En application de l'article L.823-12 du Code de Commerce, nous vous signalons que, pour le troisième exercice consécutif et contrairement aux dispositions de l'article R. 612-2 du Code de Commerce, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2010 ne seront pas soumis à l'approbation de l'organe délibérant au plus tard dans les six mois de clôture d'exercice, l'assemblée d'approbation des comptes ayant été convoquée le 18 mai 2011.

Fait à Boulogne, le 21 avril 2011

**AUDIT FRANCE**

*Commissaire aux comptes*

Représenté par Aurélien Wegmuller  
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aurélien Wegmuller', followed by a period.



## **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA VIENNE**

Association loi 1901

Siège social : Ecole Elémentaire Saint-Exupery

13, rue Evariste-Galois

86000 POITIERS

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**



## ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA VIENNE

Association loi 1901  
Siège social : Ecole Elémentaire Saint-Exupery  
13, rue Evariste-Galois  
86000 POITIERS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

---

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 278 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 282 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 275 sur 279 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1 030,18 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 21 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 4 681,23 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 21 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

---

### 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 14 avril 2011

**AUDIT FRANCE**

*Commissaire aux Comptes*

Représenté par Aurélien Wegmuller

*Commissaire aux Comptes*



# BILAN DE L'ASSOCIATION

## OCCE DE LA VIENNE (86)

ACTIF	31.08.2010		31.08.2009		PASSIF	31.08.2010	31.08.2009
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Logiciels informatiques	219,13	219,13			Fonds associatif	106 532,56	100 524,56
Terrains					Report à nouveau	757 037,69	694 900,16
Constructions			436,67		Résultat de l'association	28 079,91	47 054,31
Installations et matériels d'activités	8 742,90	8 306,23		1 273,92	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Autres immobilisations corporelles	21 950,41	20 943,87	1 006,54		Subventions d'investissement	238,90	572,23
Immobilisations en cours					<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>891 889,06</b>	<b>843 051,26</b>
Prêts OCCE					<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	14 391,91	16 709,79
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>30 912,44</b>	<b>29 469,23</b>	<b>1 443,21</b>	<b>4 983,60</b>	<b>TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>14 391,91</b>	<b>16 709,79</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	1 243,23		1 243,23	1 613,20	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	72,00	17,13
Coopératives et usagers divers	668,60		668,60	2 207,94	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	5 046,74		5 046,74	359,96	Fournisseurs	4 002,54	3 882,94
Autres créances (dont erreurs débitrices)	1 415,72		1 415,72	22 696,60	Dettes fiscales et sociales		
Valeurs mobilières de placement	72 995,98		72 995,98	510 255,28	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	833 190,70		833 190,70	776 871,35	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	5 197,42	456 820,37
Charges constatées d'avance	158,75		158,75	2 103,56	Produits constatés d'avance	610,00	610,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>914 719,72</b>		<b>914 719,72</b>	<b>1 316 107,89</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>9 881,96</b>	<b>461 330,44</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>945 632,16</b>	<b>29 469,23</b>	<b>916 162,93</b>	<b>1 321 091,49</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>916 162,93</b>	<b>1 321 091,49</b>



## COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

*OCCE DE LA VIENNE (86)*

COMPTE DE RESULTAT	2009/2010	2008/2009
<b><i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i></b>		
Cotisations perçues	377 160,14	332 164,38
Ventes de produits pour cessions	502 075,34	473 213,58
Prestations de service et animations	385 958,64	456 578,34
Subventions d'exploitation	611 244,62	547 502,25
Produits divers de gestion courante	130 005,87	138 875,61
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	12 109,00	10 790,92
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 018 553,61</b>	<b>1 959 125,08</b>
<b><i>CHARGES D'EXPLOITATION</i></b>		
Achats de fournitures à céder	351 691,18	368 155,98
Variation des stocks de fournitures à céder	369,97	-1 145,50
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 476 649,91	1 406 945,80
Impôts et taxes		
Salaires bruts		
Charges sociales		
Autres charges	128 743,10	121 992,09
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	41 602,35	35 774,32
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées	10 791,12	15 491,41
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 009 847,63</b>	<b>1 947 214,10</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>8 705,98</b>	<b>11 910,98</b>
<b><i>PRODUITS FINANCIERS</i></b>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	6 970,68	17 365,52
Reprises sur provisions		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 970,68</b>	<b>17 365,52</b>
<b><i>CHARGES FINANCIERES</i></b>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>6 970,68</b>	<b>17 365,52</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>15 676,66</b>	<b>29 276,50</b>
<b><i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i></b>		
Sur opérations de gestion	60 790,83	63 881,28
Sur opérations en capital	333,33	333,33
Reprises sur amortissements et provisions		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>61 124,16</b>	<b>64 214,61</b>
<b><i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i></b>		
Sur opérations de gestion	46 569,51	46 154,04
Sur opération en capital	2 151,40	282,76
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>48 720,91</b>	<b>46 436,80</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>12 403,25</b>	<b>17 777,81</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>28 079,91</b>	<b>47 054,31</b>
<b><i>TOTAL DES PRODUITS</i></b>	<b><i>2 086 648,45</i></b>	<b><i>2 040 705,21</i></b>
<b><i>TOTAL DES CHARGES</i></b>	<b><i>2 058 568,54</i></b>	<b><i>1 993 650,90</i></b>



## ANNEXE DE L'ASSOCIATION

### OCCE DE LA VIENNE (86)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2010. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	916 162,93 €	1 321 091,49 €
Résultat de l'exercice :	28 079,91 €	47 054,31 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	282	279
dont coopératives et foyers agrégés :	278	275
dont coopératives et foyers non agrégés :	4	4
Nombre de coopérateurs :	26 875	26 430
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	3 568	3 905
soit un équivalent temps plein de	2	2 personne(s).

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2009/2010 est marqué notamment par la baisse significative des produits financiers issus de la mutualisation des comptes des coopératives et foyers coopératifs affiliés.

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

#### 2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

#### 2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

#### 2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2009/2010 à 41 035 € soit environ 1,99%

du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

### 3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 4. NOTES SUR LE BILAN

<b>Fonds associatif :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
<b>Report à nouveau :</b>	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
<b>Résultat exercice :</b>	28 079,91	{	1 160,12 pour le siège départemental
		{	26 919,79 pour les C.R.F. agrégés
<b>Autres créances :</b>	1 415,72	{	385,25 pour le siège départemental
		{	1 030,47 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			21 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
<b>Autres dettes :</b>	5 197,42	{	516,19 pour le siège départemental
		{	4 681,23 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			21 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
<b>Disponibilités :</b>	833 190,70	{	45 582,46 pour le siège départemental
		{	787 608,24 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			2 833,12 par C.R.F. agrégé.

#### 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

<b>Dotations amortissements et gros équipement :</b>	41 602,35	{	3 540,39 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	38 061,96 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			136,91 par C.R.F. agrégé.
<b>Total des produits :</b>	2 086 648,45	{	75 708,84 pour le siège départemental
		{	2 010 939,61 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 233,60 par C.R.F. agrégé.
<b>Total des charges :</b>	2 058 568,54	{	74 548,72 pour le siège départemental
		{	1 984 019,82 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 136,76 par C.R.F. agrégés
<b>Résultat net moyen :</b>			96,83 par C.R.F. agrégé.

#### 6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		0,5
Personnel détaché par la Fédération	1,0	
Contrats aidés		
Régime général		
<b>Total</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>

#### 7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	274	115
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	0	0
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	274	115
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	22	3
Participants aux séances de formation (estimation)	22	25

**BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL**

**OCCE DE LA VIENNE (86)**

<b>ACTIF</b>	<b>31.08.2010</b>		<b>31.08.2009</b>		<b>PASSIF</b>	<b>31.08.2010</b>	<b>31.08.2009</b>
	<b>Brut</b>	<b>Amort. &amp; Dépréciat°</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Logiciels informatiques	219,13	219,13			Fonds associatif	106 532,56	100 524,56
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	1 160,12	6 008,00
Constructions	8 742,90	8 306,23	436,67	1 273,92	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Installations et matériels d'activités	21 950,41	20 943,87	1 006,54	3 709,68	Subventions d'investissement	238,90	572,23
Autres immobilisations corporelles					<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>107 931,58</b>	<b>107 104,79</b>
Immobilisations en cours							
Prêts OCCE					<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	14 391,91	16 709,79
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>30 912,44</b>	<b>29 469,23</b>	<b>1 443,21</b>	<b>4 983,60</b>	<b>TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>14 391,91</b>	<b>16 709,79</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	1 243,23		1 243,23	1 613,20	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	72,00	17,13
Coopératives et usagers divers	668,60		668,60	2 207,94	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	5 046,74		5 046,74	359,96	Fournisseurs	4 002,54	3 882,94
Autres créances	385,25		385,25	75,42	Dettes fiscales et sociales		
Valeurs mobilières de placement	72 995,98		72 995,98	510 255,28	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	45 582,46		45 582,46	44 018,99	Autres dettes	516,19	437 293,30
Charges constatées d'avance	158,75		158,75	2 103,56	Produits constatés d'avance	610,00	610,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>126 081,01</b>		<b>126 081,01</b>	<b>560 634,35</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 200,73</b>	<b>441 803,37</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>156 993,45</b>	<b>29 469,23</b>	<b>127 524,22</b>	<b>565 617,95</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>127 524,22</b>	<b>565 617,95</b>

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL  
OCCE DE LA VIENNE (86)**

COMPTE DE RESULTAT	2009/2010	2008/2009
<b><i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i></b>		
Cotisations perçues	35 744,46	35 152,69
Ventes de produits pour cessions	4 678,69	4 301,20
Prestations de service et animations	899,95	323,44
Subventions d'exploitation	13 163,44	8 191,44
Produits divers de gestion courante	473,07	8 595,60
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	12 109,00	10 790,92
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>67 068,61</b>	<b>67 355,29</b>
<b><i>CHARGES D'EXPLOITATION</i></b>		
Achats de fournitures à céder	3 294,18	4 310,29
Variation des stocks de fournitures à céder	369,97	-1 145,50
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	39 702,70	34 834,74
Impôts et taxes		
Salaires bruts		
Charges sociales		
Autres charges	14 698,96	14 347,00
Dotations aux amortissements	3 540,39	5 936,15
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées	10 791,12	15 491,41
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>72 397,32</b>	<b>73 774,09</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>-5 328,71</b>	<b>-6 418,80</b>
<b><i>PRODUITS FINANCIERS</i></b>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placemen	6 403,24	12 376,23
Reprises sur provisions		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 403,24</b>	<b>12 376,23</b>
<b><i>CHARGES FINANCIERES</i></b>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placemen		
Dotations aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>6 403,24</b>	<b>12 376,23</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>1 074,53</b>	<b>5 957,43</b>
<b><i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i></b>		
Sur opérations de gestion	1 903,66	
Sur opérations en capital	333,33	333,33
Reprises sur amortissements et provisions		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 236,99</b>	<b>333,33</b>
<b><i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i></b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital	2 151,40	282,76
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 151,40</b>	<b>282,76</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>85,59</b>	<b>50,57</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>1 160,12</b>	<b>6 008,00</b>

## ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2010, dont le total est de 127 524.22€ et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 1160.12 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

### 0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

### I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1<sup>er</sup> juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

### II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	219,13			219,13
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	8 742,90			8 742,90
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	19 236,20			21 950,41
Mobilier de bureau	2 714,21			2 714,21
Immobilisations en cours				
<b>1 Total</b>	<b>30 912,44</b>			<b>33 626,65</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants : pas d'investissement .

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.

##### c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	50%	219,13			219,13
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33%	7 468,98	837,25		8 306,23
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	100% à 20%	16 852,41	2 300,14		19 152,55
Mobilier de bureau	100% à 20%	1 388,32	403,00		1 791,32
<b>2 Total</b>		<b>25 928,84</b>	<b>3 540,39</b>		<b>29 469,23</b>

## 2. Immobilisations financières

0.00

## 3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Stocks fournitures à céder aux coops 1 243.23  
**1 243.23**

## 4. Avances et acomptes versés

### 5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	668,60		668,60
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
<b>Total</b>	<b>668,60</b>		<b>668,60</b>

### 6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 5 046.74  
**5 046.74**

### 7. Autres créances

Régie d'avance 385.25  
**385.25**

### 8. Valeurs Mobilières de Placement

FCP UNION TRESORERIE (dont plus-values sur SICAV) 72995.98  
**72995.98**

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à 2042.51 €

### 9. Disponibilités

Banque cm Siège 31 678.98  
Intérêts courus à recevoir 13 903.48  
**45 582.46**

### 10. Charges constatées d'avances

Assurances payées d'avance (4/12) 158.75  
**158.75**

## III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### 1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

### 2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
<b>Provisions pour risques</b>				
Engagement de retraite du personnel				
<b>Provisions pour charges</b>				
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
<b>TOTAL</b>				

Dotations / reprises d'exploitation  
Dotations / reprises financières  
Dotations / reprises exceptionnelles \_\_\_\_\_  
**Total**

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(\*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet \_\_\_\_\_  
**Total**

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

### 3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Tous fonds confondus	16 709,79	10 791,12	13 109,00	14 391,91
<b>Fonds dédiés</b>	<b>16 709,79</b>	<b>10 791,12</b>	<b>13 109,00</b>	<b>14 391,91</b>

### 4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Divers		72.00	72.00	
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
<b>Total</b>		<b>72.00</b>	<b>72.00</b>	

### 5. Avances et acomptes reçus

#### 6. Fournisseurs

Fournisseurs débiteurs

Fournisseurs, factures non parvenues	<u>4 002.54</u>
	<b>4 002.54</b>

#### 7. Dettes fiscales et sociales

#### 8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

#### 9. Autres dettes

Régie d'avance	<u>516.19</u>
	<b>516.19</b>

#### 10. Produits constatés d'avances

Subvention	<u>610.00</u>
	<b>610.00</b>

## IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	26 875	26 430
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,33 €	1,33 €
<b>COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES</b>	<b>35 744,46</b>	<b>35 152,69</b>
Cotisations versées à la Fédération	21 768,75	20 086,80
<b>COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION</b>	<b>21 768,75</b>	<b>20 086,80</b>

### 2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général	1 830.00	1 830.00
Subventions communes	4 800.00	
Autres subventions	7 075.94	
<b>Total</b>	<b>13 163.44</b>	<b>1 830.00</b>
Dont versées aux coopératives	11 875.94	0.00

### 3. Produits exceptionnels

Produits exceptio./op.gestion	26.61
Produits sur exercice antérieur	1 000.00
Clôture coopé acquis siège	<u>877.05</u>
	<b>1 903.66</b>

### 4. Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles	151.40
Don fédé	<u>2 000.00</u>
	<b>2 151.40</b>

## V - AUTRES INFORMATIONS

## 1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

NA

## 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

## 3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 0 heure.

## 4. Mise à disposition et bénévolat

### a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de POITIERS, de locaux dépendant du groupe scolaire situé à l'Ecole Elémentaire Montmidi (environ 80 m<sup>2</sup>).

### b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 300 heures de travail valorisées à 8 250€ sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

## 5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

## 6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

### • Crédit Mutuel :

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec le Crédit Mutuel Enseignant (convention du 23/06/2004) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	282	281
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	829 909.77	776 871.35
Montant des intérêts perçus (avant frais)	6 403.24	12 376.23
Montant des frais de gestion	943.50	936.89
Montant des intérêts nets perçus	<b>5 459.74</b>	<b>11 439.34</b>
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%





## **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA VIENNE**

Association loi 1901  
Siège social : Ecole Elémentaire Saint-Exupery  
13, rue Evariste-Galois  
86000 POITIERS

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA VIENNE**

Association loi 1901  
Siège social : Ecole Elémentaire Saint-Exupery  
13, rue Evariste-Galois  
86000 POITIERS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 aout 2010**

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Boulogne, le 14 avril 2011

**AUDIT FRANCE**

*Commissaire aux comptes*

Représenté par Aurélien Wegmuller

*Commissaire aux comptes*

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aurélien Wegmuller'.